



EMPLACEMENTS RESERVES

ER 1 : Création d'équipements publics et sportifs
Bénéficiaire : Commune

ER 2 : Création d'une voie d'accès à la zone 1AU
Bénéficiaire : Commune

LEGENDE

Limite de zone

UA Nom de zone

Emplacement réservé

Numéro d'opération (renvoi à la liste des emplacements réservés)

Espace boisé classé à conserver ou à créer

Zone de nuisance acoustique (300 m de part et d'autre des voies ferrées, FA1 et FA2b)

TYPLOGIE DES ZONES

UA: tissu urbain actuel de la commune

UAa: périmètre de protection du silo agricole

UAb: secteur où des prescriptions particulières sont instaurées

UAi: secteur soumis à un risque d'inondation

UE: zone à vocation d'activités économique

UF: zone affectée au service public ferroviaire

1 AU: zone d'extension à court terme, vocation habitat

1 AUe: zone d'extension à court terme, vocation activité

2 AU: zone d'extension à long terme

A: zone naturelle protégée à vocation agricole

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMMUNE DE ROEUX

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
Approbation